



Programme de psycho-éducation destiné aux familles accompagnant une personne souffrant de Schizophrénie

Première séance le jeudi 6 avril 2017
et les six jeudis suivants (de 17h à 19h)

- 1^{ère} séance : informations sur la maladie. Si la personne souffrant de schizophrénie le souhaite, elle est invitée à cette première séance (et uniquement à cette première séance).
- 2^{ème} - 3^{ème} - 4^{ème} - 5^{ème} séances : habiletés dans la communication avec le proche souffrant de schizophrénie, capacités à établir des limites, développer des attentes réalistes, gestion des émotions.
- 6^{ème} séance : Droits des patients
- 7^{ème} séance : échange avec l'Unafam et bilan du groupe



- Ces séances sont animées par un psychiatre, deux psychologues, deux infirmières, une assistante sociale, et, pour la dernière séance, participation de bénévoles de l'Unafam.
- Il est demandé que les familles s'engagent à venir aux sept séances organisées.
- Le diagnostic doit avoir été dit aux parents, sœurs et frères du patient.
- Les séances se feront au centre de psychothérapie, situé au 2^{ème} étage du 5 rue du docteur Pierre Delafontaine à St Denis (à proximité de l'hôpital Delafontaine).
- Le centre de psychothérapie n'est pas sectorisé, il peut donc accueillir des personnes venant de tout le département.
- La prise en charge est celle d'un hôpital public, les participants n'ont rien à déboursier.

Les familles ayant participé à ce programme par le passé ont témoigné en tirer profit également dans leurs relations avec d'autres proches ou avec les institutions.

Pour toute demande d'information : 01 49 71 71 30 ou e.piresdacosta@epsve.fr